

SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le président du Conseil d'administration du SDIS du Rhône

17, rue Rabelais 69421 LYON Cedex 03

Lyon, le 21 novembre 2012

Objet : préavis de grève des personnels SPP/PATS du SDIS du Rhône.

Monsieur le président,

Nous tenons à vous informer que les personnels sapeurs-pompiers professionnels et PATS du SDIS du Rhône seront en grève pour la journée du 30 novembre de 12 heures à 18 heures.

En effet, suite au rassemblement du 25 juin 2012 organisé en intersyndicale lors du Conseil d'Administration du SDIS 69, deux représentants de notre syndicat, Messieurs Philippe et Rémy CHABBOUH subissent depuis des mesures de rétorsions graves de la part de la direction du SDIS du Rhône.

Notre organisation demande :

- Le retrait immédiat de toute sanction engagée et la mutation imposée, à l'encontre de nos responsables,
- La fin de toute discrimination à l'endroit des représentants syndicaux, toutes organisations confondues,
- L'instauration d'un véritable dialogue social, demandée depuis plusieurs mois.

Dans le cadre de ce préavis et en conformité avec les textes légaux, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une entrevue.

Au regard de ce dossier d'atteinte grave au droit syndical, que nous estimons aujourd'hui prioritaire, il ne serait pas concevable d'être reçu par une autre personne que vous, non détentrice du pouvoir décisionnaire.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN